

## Département de Géographie et aménagement de l'espace

**Le département de géographie et aménagement de l'espace propose aux étudiantes et étudiants une formation de la licence au master.**

Les étudiantes et étudiants peuvent ensuite poursuivre en doctorat dans l'un des laboratoires de recherche (laboratoire COSTEL UMR 6554 LETG et laboratoire ESO Rennes UMR 6590).

**La licence géographie - aménagement - environnement** correspond à une formation de base, en trois ans après le baccalauréat. Elle s'adresse à toutes les étudiantes et étudiants souhaitant suivre un cursus en géographie. À partir de la deuxième année, les étudiantes et étudiants peuvent choisir une option (Géographie, Environnement, Aménagement) en fonction de leur projet professionnel. La licence de géographie délivrée donne un accès de droit à tous les masters de géographie en France.

Les masters se déclinent en spécialités professionnelles et en spécialités indifférenciées.

[Consulter les formations en Géographie et Aménagement de l'espace](#)

Département de géographie et aménagement de l'espace

### **Responsable Administrative**

Patricia Brière

patricia.briere [at] univ-rennes2.fr (patricia[dot]briere[at]univ-rennes2[dot]fr)

**02 99 14 18 31**

### **Scolarité Licence 1, 2 et 3**

Ombeline Serot

**02 99 14 18 36**

ombeline.serot [at] univ-rennes2.fr (ombeline[dot]serot[at]univ-rennes2[dot]fr)

### **Scolarité Master 1 et 2 et**

### **Licences Professionnelles GEHS et PAMP**

Stéphanie Clavier

**02 99 14 18 32**

stephanie.clavier [at] univ-rennes2.fr (stephanie[dot]clavier[at]univ-rennes2[dot]fr)

[Plan des campus](#)